

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Les facultés de pharmacie du Québec appuient fortement le projet de loi N°31 et proposent d'aller plus loin

Montréal, le 7 octobre 2019 – Dans leur mémoire conjoint qui sera déposé aujourd'hui en commission parlementaire, la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal et la Faculté de pharmacie de l'Université Laval appuient clairement le projet de loi N°31, Loi modifiant principalement la Loi sur la pharmacie afin de favoriser l'accès à certains services. Elles estiment également que le projet de loi devrait être bonifié afin d'élargir encore davantage le rôle des pharmaciens au bénéfice des Québécois.

« Nos programmes de formation préparent déjà bien nos diplômés à exercer la pharmacie telle que définie dans le projet de loi », précise Anne Dionne, doyenne de la Faculté de pharmacie de l'Université Laval.

« La recherche sur les pratiques en pharmacie a démontré les bénéfices de l'élargissement du rôle des pharmaciens dans plusieurs domaines, notamment la vaccination, les médicaments de vente libre et la déprescription », ajoute Lyne Lalonde, doyenne de la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal.

Dans cette optique, afin de mieux servir le public et contribuer davantage au bon fonctionnement du système de santé québécois, les facultés de pharmacie du Québec proposent à la ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann, d'aller encore plus loin en permettant les pratiques suivantes :

- Dépistage de certaines maladies ou facteurs de risque;
- Administration de certains médicaments injectables pour des fins thérapeutiques ou prophylactiques afin de favoriser l'adhésion médicamenteuse;
- Aide aux populations vulnérables et accès aux soins;
- Instauration de pratiques collaboratives à tous les niveaux de soins et particulièrement pour les populations vulnérables.

Les facultés soulignent également l'importance de prévoir des corridors de services afin de diriger les patients vers les ressources appropriées dans un délai raisonnable.

Le mémoire complet des facultés de pharmacie du Québec est [disponible ici](#).

À propos de Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal

Appuyée par plus de 50 professeurs, leaders dans leur domaine d'expertise respectif, engagée en recherche et au sein de divers comités à l'échelle nationale et internationale, la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal est la plus grande faculté de pharmacie au Canada avec plus de 1300 étudiants. Référence incontournable en sciences pharmaceutiques, elle se classe dans le top 100 des facultés en pharmacie et pharmacologie au classement mondial *Quacquarelli Symonds* (QS). La Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal assure un leadership en formation et en recherche sur le médicament et les soins pharmaceutiques par une approche interdisciplinaire et innovante permettant de relever les défis de santé de notre société. www.pharm.umontreal.ca

À propos de Faculté de pharmacie de l'Université Laval

La Faculté de pharmacie de l'Université Laval contribue activement à l'enseignement de la pharmacie et à l'évolution du savoir dans ce domaine grâce à la recherche. La Faculté offre des programmes d'enseignement universitaire reconnus, dont le doctorat de premier cycle en pharmacie (Pharm.D) et propose des programmes d'études aux cycles supérieurs répondant aux besoins des étudiants souhaitant bonifier leurs connaissances en sciences pharmaceutiques et des pharmaciens en milieu de pratique. Comptant 26 professeurs-chercheurs, la Faculté se distingue tant aux plans provincial, national, qu'international grâce à la réalisation d'une multitude de percées scientifiques et aux nombreuses subventions obtenues. La Faculté de pharmacie de l'Université Laval voit au maintien et à la mise à jour des standards de pratique en offrant aux pharmaciens en exercice des formations continues diverses. Elle s'implique ainsi significativement dans la santé de la population et dans l'avancement des connaissances et des savoirs pharmaceutiques. www.pha.ulaval.ca

-30-

Sources :

Geneviève O'Meara
Conseillère principale aux relations avec les médias
Bureau des communications et des relations publiques
Université de Montréal
514 343-7704
genevieve.omeara@umontreal.ca

Andrée-Anne Stewart
Responsable des relations avec les médias
Direction des communications
Université Laval
T 418 656-3952
C 418 254-3141
andree-anne.stewart@dc.ulaval.ca